RCS : AIX EN PROVENCE
Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01135
Numéro SIREN : 443 796 586
Nom ou dénomination : ABIOTECH MTS

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2022 sous le numéro de dépôt 3269

TELEDEC.fr
Partenaire EDI agréé par l'Etat



ABIOTECH MTS

Liasse fiscale 2020

Exercice comptable du 01/01/2020 au 31/12/2020

Document reçu par les services fiscaux le 12/05/2021 à 19:50

Copie certifiée conforme
le Représentant légal
M. RICHARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2021
cerfa
N° 11084*22
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B* (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	
ABIOTECH MTS - SIREN : 443796586	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE **** **** SUR TELEDEC.FR ****
Adresse du siège social:	Ancienne adresse en cas de changement:
2090 ROUTE DES MILLES 13510 EGUILLES	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées	BATIMENT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28% ou à 26,5%		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	1 673	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ Zone franche d'activité ☐ Zone de restructuration de la défense ☐ Zone de développement prioritaire ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* ☐ Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A ☐ Autres dispositifs ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf notice du formulaire n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé

Comptable, conseil ou CGA : Visa : CGA ☐ Viseur conventionné : ☐

Identité du déclarant:

Date: 12/05/2021 Lieu: EGUILLES

Civilité du déclarant : M

Nom du déclarant : RICHARD

Qualité du déclarant : GERANT

Examen de conformité fiscale (ECF) | *prestataire :*

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2021
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Si déposé néant, cochez la case :

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
RICHARD MARC GERANT MR 24 RUE DU LAVOIR 13240 ROGNAC	500	2020	14 050				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

cerfa N° 15948 * 03
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2021
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise ABIOTECH MTS - SIREN : 443796586 — Néant ☐ *

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2020 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2019 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014	230	016 230	0	0
	Immobilisations corporelles*		028	60 094	030 49 589	10 505	9 424
	Immobilisations financières* (1)		040	916	042	916	916
	Total I (5)		044	61 240	048 49 819	11 421	10 340
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	11 155	052	11 155	3 788
	STOCKS Marchandises*		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	18 817	070	18 817	25 024
		Autres* (3)	072	3 077	074	3 077	851
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	40 424	086	40 424	88 331
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	Total II		096	73 473	098	73 473	117 994
	Total général (I + II)		110	134 713	112 49 819	84 894	128 334

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	7 500	7 500
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	750	750
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	14 692	6 611
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	1 122	8 082
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	24 064	22 943
Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	2 000	2 000
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	20 099	51 937
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 17)	172	38 731	51 454
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	60 830	105 391
	Total général (I + II + III)	180	84 894	128 334

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	5 267
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2021
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A-*bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise ABIOTECH MTS - SIREN : 443796586 — Néant ☐*

A — RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31/12/2020 (1)	Exercice N-1 clos le 31/12/2019 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens		215 : 1 300	214 : 131 647	451 041
	Production vendue : services*		217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222 : 1 300	-26 180
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232 : 132 947	424 861
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238 : 44 869	246 643
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240 : -6 067	-1 567
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : 7 670 — immobilier :)			242 : 74 704	141 492
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	244 : 1 443	1 286
	Rémunérations du personnel*			250 : 14 050	16 400
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254 : 4 186	2 355
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	21 723
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264 : 133 185	428 332
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)				270 : -238	-3 471
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290 : 3 387	15 417
	Charges financières (V)			294 : 1 476	1 997
	Charges exceptionnelles (VI) (dont amort. souscription PME innov. (217 octies) ; dont amort. 25% constructions nouvelles (39 quinquies D))			300 : 300	375
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306 : 251	1 492
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310 : 1 122	8 082
Reporter le bénéfice de l'année N col.1, le déficit de l'année N col. 2				312 : 1 122	314

B — RÉSULTAT FISCAL

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
Provisions non déductibles*	322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	251
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	300
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensés de réintégration (239 *sexies D*) 249)	251	
Transport maritime : charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	998	
Transport maritime : résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	999	

Déductions

Transport maritime : produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										997		
Entreprise nouvelles (44. *sexies*)	986		Zone franche urbaine (44. *octies* et *octies A*)	987		Zones restructuration de la défense (44. *terdecies*)	127		Zones de revitalisation rurales (44. *quindecies*)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		Jeune entreprise innovante (44. *sexies A*)	989		Bassin d'emploi à redynamiser (44. *duodecies*)	991				342	
ZDP (44. *septdecies*)	993		ZFA (44. *quaterdecies*)	345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser (44. *octodecies*)	992		
Divers* dont			Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *duodecies*)	655		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *duodecies A*)	643		
			Déduction exceptionnelle (Art. 39 *duodecies B*)	645		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *duodecies C*)	647		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *duodecies D*)	648	350	
			Déduction exceptionnelle (simulateur de conduite)	641		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *duodecies F*)	990		Déduction exceptionnelle (Art. 39 *duodecies G*)	649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	1 673	354
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)	356		
Déficits antérieurs reportables :*dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 — Déficit col. 2	370	1 673	372

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
CONTRAVENTIONS	300

③ **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2033-C-SD 2021
Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABIOTECH MTS - SIREN : 443796586

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	230	412		414		416	230	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 153	442	1 790	444		446	7 943	
	Installations générales agencements divers	450	21 791	452		454		456	21 791	
	Matériel de transport	460	11 570	462	1 500	464		466	13 070	
	Autres immobilisations corporelles	470	15 313	472	1 976	474		476	17 289	
Immobilisations financières		480	916	482		484		486	916	
TOTAL		490	55 973	492	5 266	494		496	61 239	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	230	502		504		506	230
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 780	532	373	534		536	6 153
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	20 892	542	126	544		546	21 018
	Matériel de transport	550	4 886	552	3 213	554		556	8 099
	Autres immobilisations corporelles	560	13 845	562	474	564		566	14 319
TOTAL		570	45 633	572	4 186	574		576	49 819

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % (1) ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFiP N° 2033-D-SD 2021

Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : ABIOTECH MTS - SIREN : 443796586 — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	0	682		684		686	0

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982			
Fusion/absorption : déficits transférés de plein droit (art 209-II-2)	982 bis		Fusion/absorption : nombre d'opérations	982 ter
Déficits imputés	983			
Déficits reportables	984			
Déficits de l'exercice	860			
Total des déficits restant à reporter	870			

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI, dont Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	13 786
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	15 472
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

ABIOTECH-MTS
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 2090 route des MILLES
13510 EGUILLES

BROCHURE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 30 JUIN 2020

ABIOTECH-MTS
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 2090 route des MILLES
13510 EGUILLES

BROCHURE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 30 juin 2020

SOMMAIRE

- Rapport de gestion de la Gérance,
- Feuille de présence à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2020
- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2020
- Résolution d'affection du résultat,
- Comptes annuels .

ABIOTECH-MTS
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 2090 route des MILLES
13510 EGUILLES

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Madame , Monsieur ,

Conformément aux dispositions légales , nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice sous revue et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice .

I – COMPTE RENDU D'ACTIVITE

COMPTE DE RESULTAT

- CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 451 041 euros.

- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits : néant

- CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à 428 332 euros .

- RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation , est déficitaire de 3 471 euros .

- RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net de l'exercice , est bénéficiaire de 8 082 euros .

BILAN

- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société au 31/12/2019 , avant affection du résultat de l'exercice s'élèvent à 22 943 euros .

II – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Compte tenu de la conjoncture , nous estimons que les résultats de l'année en cours devraient être stable, avec une légère hausse du chiffre d'affaires..

III – AUTRES INFORMATIONS

Au cours de l'exercice nous n'avons pas pris de participation et nous n'avons pas été informés d'une prise de participation au capital de notre société .

Conformément aux dispositions légales , nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas en charges de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 et 223 quater du C.G.I.)

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels que nous vous présentons et de bien vouloir donner à la Gérance quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice sous-revue .

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 082 euros au poste de Autres réserves pour 8 082 euros.

Concernant les opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 , nous vous demandons de bien vouloir approuver les dites opérations telles qu'elles vous sont présentées dans le rapport spécial de la Gérance ;

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser et nous vous remercions de bien vouloir vous prononcer sur les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés .

La Gérance

M. RICHARD

Marc RICHARD

ABIOTECH-MTS
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 2090 route des MILLES
13510 EGUILLES

L'an deux mille vingt et le 30 juin à onze heures , les associés de la EURL ABIOTECH-MTS se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social , sur la convocation qui leur en a été faite par la gérance , dans les formes statutaires , en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

. rapport de la gérance et approbation , s'il y a lieu , du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ,

. affectation des résultats du dit exercice ,

. quitus à la Gérance ,

. approbation s'il y a lieu, des opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ,

. pouvoirs à donner ,

. questions diverses .

L'assemblée réunissant plus de la moitié du capital social , le quorum prévu par la loi est atteint .

Monsieur Marc RICHARD , prend la présidence de l'Assemblée . Il dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'avis de convocation,
- la feuille de présence de la présente assemblée ainsi que celle relative à l'approbation des comptes de l'année précédente ,
- l'inventaire à la clôture de l'exercice ,
- le bilan , le compte de résultat et l'annexe de l'exercice ,
- les rapports de la gérance ,
- le texte de résolutions proposées à l'assemblée ,
- les autres documents d'information des associés prévus par la loi
- un exemplaire des statuts sociaux .

Il déclare que tous les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition et communiqués aux associés dans les conditions et délais légaux , ce dont il lui est donné acte .

Puis il est donné lecture des rapports de la gérance .

PREMIERE RESOLUTION

L' assemblée générale ordinaire annuelle des associés , réunie pour l'examen et l'approbation du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019
, après avoir entendu la lecture des rapports de la Gérance, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, faisant ressortir un bénéfice de 8 082 euros.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité .

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 082 euros au poste de Autres réserves pour 8 082 euros.

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L' assemblée générale ordinaire annuelle des associés donne à la Gérance quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le

Cette résolution , mise aux voix , est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L' assemblée générale ordinaire annuelle des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'un original , d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires .

Cette résolution , mise aux vois , est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant plus la parole , la séance est levée à douze heures .

De tout ce que dessus , il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

M. RICHARD Mme RICHARD